



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT POUR LA FOURNITURE DES PAPIERS
HYGIENIQUES A LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI**

1. Objet du marché

La Banque de la République du Burundi, BRB en sigle, à travers son site web www.brb.bi et le quotidien « **LE RENOUVEAU** », lance un Avis d'appel d'offres ouvert pour la fourniture des papiers hygiéniques à son siège.

2. Allotissement

Le marché est présenté en lot unique constitué de papiers hygiéniques. **L'attributaire du marché aura à fournir trois milles (3000) pièces de papiers hygiéniques par mois et pendant une année calendaire.**

3. Financement et monnaie de soumission et de règlement

Le marché est financé sur les fonds propres de la Banque de la République du Burundi.

- Le montant de la soumission est libellé entièrement en Francs Burundi (BIF).
- Les montants devront être exprimés Toutes Taxes Comprises (TTC).

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale disposant des capacités juridiques, techniques et financières requises pour l'exécution du présent marché.

Ne peut participer à cet appel d'offres toute personne physique ou morale frappée par l'un ou l'autre des critères d'inéligibilité aux marchés de la BRB énumérés à l'article huit (8) du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site www.brb.bi.

5. Contenu du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'appel d'offres est constitué par les documents suivants :

- a) Le présent Avis d'Appel d'Offre ;
- b) Les critères d'évaluation et de qualification des offres ;
- c) Le modèle de bordereau des prix.

6. Garantie de soumission

L'offre est accompagnée d'une garantie bancaire de soumission d'un million (BIF 1 000 000) délivrée par une banque agréée au Burundi **à l'exclusion des institutions de Microfinance.**

7. Spécifications du PH à livrer.

Le soumissionnaire doit livrer un papier hygiénique qui présente ces spécifications :

- a) Couleur : blanche ;
- b) Nombre de plis : 2 plis minimum ;
- c) Capacité d'absorption : doit absorber rapidement et ne doit pas se désintégrer trop vite au contact de l'eau ;
- d) Résistance à la traction : bonne résistance à sec et légèrement humide ;
- e) Douceur : texture souple et doux ;
- f) Sans résidus fibreux : qui ne laisse pas de particules (résidus) après utilisation.

8. Contenu des offres

L'offre technique devra contenir les documents suivants :

- a) Une lettre de soumission, **sans mention du montant de l'offre**, signée par une personne ayant les pouvoirs d'engager la société soumissionnaire, accompagnée d'une procuration écrite authentifiée par le notaire en cas de délégation ;
- b) L'adresse précise et exacte du soumissionnaire (adresse, numéro de téléphone, etc.) ;
- c) Une copie du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
- d) Une attestation de non-redevabilité envers l'autorité fiscale encore valide, délivrée par l'OBR ;
- e) Le certificat d'enregistrement à la TVA ;
- f) Le numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- g) La garantie bancaire de soumission ;
- h) L'engagement du respect du délai de livraison.

N.B : La présentation d'échantillon est de rigueur pour chaque soumissionnaire.

L'offre financière devra contenir les documents suivants :

- a) La lettre de soumission financière ;
- b) Les bordereaux des prix, comprenant tous les droits et taxes payables au Burundi ;
- c) Le montant global du marché.

N.B : Le soumissionnaire doit présenter un prix unitaire valable pour une année.
Le soumissionnaire doit s'engager de livrer chaque mois 3000 pièces et le paiement se fera après la livraison complète, sur présentation d'une déclaration de créance (la facture) et du bordereau de livraison.

9. Présentation des offres

Les offres rédigées en français et accompagnées des différents documents exigés (voir point 8) seront envoyées en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, et seront présentées dans deux (2) enveloppes fermées et séparées, comportant respectivement les mentions « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** ».

Les deux (2) enveloppes seront glissées dans une enveloppe extérieure fermée portant la mention « **Offres pour la fourniture des papiers hygiéniques au siège de la Banque de la République du Burundi** ».

Les enveloppes contenant les offres seront envoyées à l'adresse ci-après :

Monsieur le Gouverneur de la Banque de la République du Burundi
1, Avenue du Gouvernement
B.P. 705 Bujumbura
Tél. (+257) 22 20 40 00
E-mail : brb@brb.bi

Outre cette adresse, l'enveloppe extérieure portera les inscriptions : « **A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des offres** ».

L'enveloppe extérieure ne doit comporter aucun signe distinctif du soumissionnaire.

Toute enveloppe ouverte ou ne respectant pas la formalisation ci-dessus mentionnée ne pourra pas être acceptée.

10. Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

11. Dépôt et ouverture des offres

Les offres doivent parvenir au Secrétariat de Direction de la Banque de la République du Burundi (5^{ème} étage) au plus tard le **08/04/2026 à dix heures (10h00')**. Les offres déposées et reçues après le délai fixé seront rejetées.

L'ouverture des offres techniques aura lieu le même jour à dix heures trente minutes (**10h30'**) dans la salle des réunions du 5^{ème} étage en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants.

L'ouverture des offres financières se fera uniquement pour les soumissionnaires dont les offres techniques auront satisfait aux critères administratifs et aux exigences techniques.

12. Délai de livraison

La livraison doit s'effectuer au plus tard le septième (7^{ème}) jour de chaque mois.

13. Modalités de paiement

La Banque s'engage à effectuer le paiement du montant du marché sur présentation de la déclaration de créance (la facture) et du bordereau de livraison du mois.

14. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura fourni une offre la plus avantageuse et l'attributaire du marché sera notifié par écrit.

15. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire concernant le présent Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Logistique et Patrimoine de la Banque de la République du Burundi, bureau n°2.08, Téléphone n° 22 20 40 98.

16. Droit applicable

Le présent marché est régi par le Droit burundais, en particulier le Règlement de passation des marchés de la BRB, disponible sur le site www.brb.bi.

17. Evaluation des offres

La BRB porte à l'attention de chaque soumissionnaire que l'analyse des offres de chaque soumissionnaire se fera de manière indépendante et objective.

L'analyse des documents administratifs, des offres technique et financière se fera par la BRB. Elle établira une note globale pour chaque soumissionnaire sur les bases suivantes :

- La conformité aux spécifications techniques et le respect des délais de livraison seront cotés à **70%** ;
- L'offre financière sera cotée sur **30%**.

D'emblée, la conformité aux documents administratifs qualifiera ou disqualifiera d'office les offres pour la suite d'analyse.

N.B : Une note minimum de **65%** à l'évaluation technique est exigée pour passer à l'ouverture et à l'analyse de l'offre financière.

La décision finale sera notifiée à chaque adjudicataire concerné par écrit.

Fait à Bujumbura, le ¹⁷....Mars 2026

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Edouard Normand BIGENDAKO

Gouverneur.

